

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2026-41

LE VENDREDI VINGT-NEUF MAI 2026 A DIX NEUF HEURE, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN MAIRIE EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, M Éric GUILLAUME, M Didier DUFOURMANTEL, Mme Annie DUFOURMANTEL, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, M Franck BRUYELLE, M Philippe BEUGNON, M Romain PANCHER, Mme Léna RENAUD

SECRETAIRE : M. Éric GUILLAUME

Date de convocation : 22/05/2026

nombre de conseillers :	
en exercice :	15
présents :	9
votants :	14
Quorum :	8

PROCURATIONS :

M. Thierry Dubois à M. Didier DUFOURMANTEL
Mme Marie-Claude CHARLÈS à Mme Annie DUFOURMANTEL
Mme Aurore MAGOTTEAUX à Mme Dominique HERPIN-POULENAT
Mme Adeline CANIS à M. Éric GUILLAUME
M. Philippe CHEBOT à M. Philippe BEUGNON

ABSENTE EXCUSEE :

Mme Alexandra VITRAC

DEMANDE DE SUBVENTION PORTAIL DE L'EGLISE

En 2023, la commune avait préparé un dossier de restauration des portails Ouest et Sud présentant des dégradations dues à l'âge et sollicité des subventions. Ce dossier avait été soumis au conseil du 29 septembre 2023. Cependant dans le cadre du strict entretien, le montant demandé était supérieur au plafond autorisé par la DRAC d'une part, et les travaux de mise hors d'eau de l'église allaient démarrer d'autre part. Il a donc été jugé utile de retarder l'opération de restauration des vantaux jusqu'à la fin des travaux de l'église.

C'est ainsi que ce dossier a fait l'objet d'une nouvelle délibération 2025-54 le 17 décembre 2025. Cependant certains de nos partenaires financiers ont demandé à la commune de prendre une nouvelle délibération en raison de la nouvelle mandature.

C'est pourquoi ce dossier est à nouveau présenté au conseil municipal.

Trois entreprises avaient été consultées, seule l'entreprise Treccani avait répondu positivement et s'était déplacée sur site pour évaluer les travaux à effectuer. La validité du devis étant largement dépassé, il a été demandé à cette entreprise de le réévaluer si besoin.

Un devis de 15 389 € HT soit 18 466,80 € TTC a été remis en mairie.

Devant la nécessité d'entreprendre ces travaux, il est proposé aux conseillers d'accepter ce devis et de solliciter des subventions auprès du Conseil départemental du Val d'Oise, de la DRAC Île-de-France et du Conseil régional.

Ces travaux ont fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable déposée auprès des services de la DRAC, en cours d'instruction.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/06/2026

Application Aquasol Éclaircie.com

99_DE-095-219506516-20260529-2026_41-DE

Le conseil à l'unanimité accepte ce devis, sollicite les subventions auprès du Conseil départemental du Val d'Oise, de la DRAC Île-de-France et du Conseil régional et dit que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Mme Léna Renaud propose à l'avenir de consulter également l'entreprise de menuiserie-ébénisterie de La Roche-Guyon qui a déjà travaillé pour l'église comme pour le château de La Roche-Guyon

Le Maire

Dominique HERPPE-POULENAT



Le Secrétaire de séance

Éric GUILLAUME

Envoyé le : 05/06/2026
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le 05/06/2026
Publié le 05/06/2026
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/06/2026

Application acquies: f. legatze.com

99_DE-095-219506516-20260529-2026_41-DE